

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération
23	23	18

Envoyé en préfecture le 13/12/2024
Reçu en préfecture le 13/12/2024
Publié le 13/12/2024
ID : 014-200064954-20241209-2024_12_05-DE
Délégation n°
2024-12-05

Date d'affichage : 13/12/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL D'ARRY (14210)**

Séance du 9 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le quatre décembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian VENGEONS.

Présents : VENGEONS Christian, BLIN Annie, DAVID Frédéric, DAVID Nathalie, GALLIER Erick, GILBERT Sébastien, GODARD Jacky, HERVIEU Jacques, LECAPITAINE Christelle, LECUYER Josiane, LEMIERE Marc-Antoine, MALBEC Béatrice, MOTTIN Christelle, RAVACHE Jérôme, GILETTE Valérie.

Absents excusés : ALEXANDRE Yves donne pouvoir à VENGEONS Christian ; DESGUEE Jérémie donne pouvoir à RAVACHE Jérôme ; FREENE Anais donne pouvoir à LECUYER Josiane, DAUTY Virginie.

Absents : PATIENCE Mickaël, PELLETIER Virginie, PELLETIER Philippe, LEROUILLY Chloé.

Présents : 15 **Pouvoirs :** 3 **Votants :** 18

La séance a été ouverte à 20h05.

Mme Annie BLIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité.

Considérant que le Conseil municipal ayant respecté le débat contradictoire lors de la séance et sur tous les sujets mis à l'ordre du jour ;

**Admission en non-valeur
Délibération 2024-12-05**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu la demande d'admission en non-valeur de créances irrécouvrables n°6569891131 établie par le comptable public ;

CONSIDERANT que le comptable certifie n'avoir pas pu recouvrer les titres ;

Décision : 18 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE l'admission en non-valeur pour un montant de 2 327.76 € correspondant à la liste 656989113.

Certifié exécutoire le
13/12/2024,
Le Maire, Christian VENGEONS

